

Département : 21

Aire d'étude : NOLAY

Commune : PULIGNY MONTRACHET

Dénomination : **EGLISE PAROISSIALE**

Vocable : DE L'ASSOMPTION

~~13025~~ 1A00061 386

---

Coordonnées : LAMBERT2 X = 0783900 Y = 0219150

Cadastre : 1963 AO 92

PROPRIETE PUBLIQUE

A SIGNALER

Dossier de PRE INVENTAIRE NORMALISE établi en 1978, 1986

(C) INVENTAIRE GENERAL, 1986

---

## **HISTORIQUE**

EGLISE CONSTRUITE AU 13E SIECLE ; CHAPELLE GAUCHE FONDEE PAR CHARLES DE MYPONT ET JEANNE DE LUGNY A LA FIN DU 15E SIECLE ; VOUTE DU CHOEUR DATEE 1619 ; REFECTION DE LA VOUTE DE LA NEF AU DEBUT DU 16E SIECLE ET AU 17E SIECLE ; CONSTRUCTION DE LA TRAVEE ANTERIEURE DE LA NEF ET DES BAS COTES AU DEBUT DU 4E QUART DU 18E SIECLE, DATE 1779 GRAVEE SUR LE DOUBLEAU ANTERIEUR DE LA NEF ET LA PLATE BANDE DU PORTAIL ; CHAPELLE DROITE CONSTRUITE EN 1849 ; ABSIDE ET SACRISTIE CONSTRUITES PAR L'ARCHITECTE BEAUNOIS FOREST EN 1850, 1851 ; RESTAURATION DE LA CHAPELLE DROITE DATEE 1860 ; ENDUIT A DECOR DE FAUX APPAREIL DATE 1890.

## **DESCRIPTION**

SITUATION : EN VILLAGE

### MATERIAUX

Gros oeuvre : CALCAIRE, MOELLON, ENDUIT PARTIEL, ESSENTAGE D'ARDOISE  
Couverture : TUILE PLATE, TUILE CREUSE, ARDOISE, TUILE MECANIQUE

### STRUCTURE

Parti de plan : PLAN ALLONGE  
Vaisseaux et étages : 3 VAISSEAUX  
Couvrement : VOUTE D'OGIVES, VOUTE D'ARETES

ELEVATIONS : ELEVATION ORDONNANCEE SANS TRAVEES

COUVERTURE : TOIT A LONGS PANS, APPENTIS, CROUPE POLYGONALE, FLECHE POLYGONALE, PIGNON COUVERT

DISTRIBUTION : ESCALIER INTERIEUR, ESCALIER EN VIS, SUSPENDU

### DECOR

Technique : SCULPTURE  
Représentation : ARMOIRIES, PERSONNAGES, ORNEMENT VEGETAL  
ARMES DE LA FAMILLE MYPONT, SUPPORT : CLE DE VOUTE DE LA NEF, SUJET : PERSONNAGES, ORNEMENT VEGETAL, SUPPORT : CULOTS ET CHAPITEAUX

21

n° département

PULIGNY-MONTRACHET

commune

Village

adresse ou lieu-dit

Beaune

arrondissement

Nolay

canton

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION

dénomination et titre de l'œuvre

matricule

## Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/25000

feuille : Chagny 1-2

Lambert : II  
étendu

x 783.90

Y 2219.15

Cadastre

année : 1963

section : AO

parcelle : 92

année :

section :

parcelle :

Propriétaire : commune

Destination actuelle :

Protection M.H. :

État de conservation :

Dossier établi le :

25/9/1978

par

B. FROMAGET

revu le :

par

## HISTORIQUE

-----

- Chapelle gauche fondée par Charles de Mypont et Jeanne de Lugny à la fin du XVe siècle.
- Inscription MI MP 1619 sur les nervures de la voûte de la travée droite du chœur.
- Date 1779 gravée sur l'arc doubleau situé entre la 1ère et la 2ème travée du vaisseau central et sur la plate-bande de la porte d'entrée.
- Chapelle droite construite en 1849, abside et sacristie en 1850-51 par l'architecte beaunois Forest.
- Inscription dans la chapelle droite : "cette chapelle a été restaurée en 1860".
- Enduit en faux-appareil signé HENRI ANDRE 1890 (nef, 3e travée).

---

 DESCRIPTION
 

---

Situation :

Edifice orienté situé au centre du village sur un terrain en pente de l'ouest vers l'est. Façade donnant sur une petite place, élévations latérales longées par des rues.

Matériaux :

- murs de moellons crépis (sauf la façade dont l'enduit a été enlevé), soubassement, mur droit et partie inférieure du mur postérieur de la chapelle droite (cf. fig. 6), chaînes d'angle, contreforts, encadrement des ouvertures et décor d'architecture en pierre de taille.
- nef dallée, choeur carrelé (calcaire coquillier noir et pierre marbrière de Chassagne).
- tuile plate (nef et choeur), tuile creuse (bas-côtés), ardoise (clocher), tuile mécanique (sacristie).

Structure :Plan

Eglise composée d'une nef à trois vaisseaux de 4 travées, d'un choeur à une travée droite entre deux chapelles et une abside polygonale ; sacristie à gauche de l'abside.

Couvrement et supports

voûtes d'ogives sur culots (vaisseau central, choeur et chapelles)  
voûtes d'arêtes (bas-côtés) avec doubleaux supportés par des pilastres

nervures des voûtes d'ogives de profils différents :

- 1° et 2° travées de la nef : chanfrein droit (cf. fig. 11).  
Nervures de la 1° travée moins épaisse et présentant des traces de boucharde.
- 3° travée : double cavet (fig. 11 et 19)
- 4° travée et chapelles : cavet renversé (fig. 13, 16 et 17).
- travée droite du choeur : tore et cavets (cf. fig. 12 et 13)

clefs de voûte

- 3e travée de la nef : blason (d'azur) au chevron (d'or), cf. dossier de la pierre tombale de Charles de Mypont et Jeanne de Lugny.
- chapelle gauche : blason lisse
- abside : feuillage (cf. fig. 12)

décor des culots et chapiteaux :

- nef, 1° travée - culots : feuilles lisses sur tronçon de colonnette, proches de ceux de la fig. 18
- chapiteaux des pilastres : identiques à celui de droite sur la fig. 11

- nef, 2° travée - culot antérieur droit : crochets sur tronçon de colonnette  
 - culot antérieur gauche identique à ceux de la 1° travée  
 - culot postérieur : tête (cf. fig. 11, culots du 1er plan)  
 - chapiteaux des pilastres : gauche, crochets ; droit identique à ceux de la 1° travée (cf. fig. 1)
- nef, 3° travée - culots antérieurs identiques à ceux de la fig. 18  
 - culot postérieur droit : pampre  
 - culot postérieur gauche : cf. fig. 20, culot gauche.  
 - chapiteaux des pilastres : gauche cf. fig. 20, droit disparu pour faire place à la chaire à prêcher.
- nef, 4° travée - 4 culots identiques (cf. fig. 18)  
 - chapiteaux de pilastres : crochets (cf. fig. 1)
- choeur, travée droite - culot antérieur gauche : cf. fig. 13, 1er à droite  
 - culot antérieur droit : cf. fig. 22  
 - culots postérieurs et chapiteaux des pilastres cf. fig. 12
- abside : cf. fig. 12
- chapelle gauche : 4 culots identiques. cf. fig. 16 et 21
- chapelle droite : cf. fig. 17 et 23
- bas-côté : pilastres à imposte moulurée (cf. fig. 14 et 15)

### Contreforts

- contreforts de la nef dans les bas-côtés : cf. fig. 14 et 15.
- contreforts des bas-côtés : cf. fig. 2, 3 et 4.
- contrefort postérieur droit de la travée droite du choeur (prolongé par le mur de la chapelle droite) et contreforts de l'abside cf. fig. 5.

### Élévations intérieures

- Nef: - revers du pignon, dans le comble : arc de décharge en plein-cintre.  
 - élévations latérales du vaisseau central :  
 arcades des 3 premières travées, en plein cintre, moulurées (cf. fig. 1)  
 arcades de la 4° travée cf. fig. 18 (arcade gauche moins large que le mur qui la reçoit). Oculus ovale percé au-dessus de chaque arcade.  
 - élévations extérieures des bas-côtés : fenêtres en plein-cintre toutes identiques.  
 - murs postérieurs des bas-côtés : arcade en tiers-point, placards rectangulaires de part et d'autre.
- Choeur : - travée droite, murs latéraux : arcade brisée surmontée d'un oculus ovale  
 - abside : 3 fenêtres en arc brisé (cf. fig. 12).
- Chapelles : - mur gauche de la chapelle gauche : fenêtre à remplages cf. fig. 19 (remplages refaits).  
 - mur droit de la chapelle droite : fenêtre identique.

### Élévations extérieures : cf. fig. 1 à 7.

- Accès au clocher entre la chapelle gauche et la sacristie (cf. fig. 2)
- Décor d'architecture : corniche à modillons (vaisseau central et le choeur). Têtes sculptées aux angles supérieur et droit du fronton de la façade (fig. 8 à 10).

Charpente et couvertureCharpente :

- nef : 5 fermes avec jambettes ; beffroi entre la 4° et la 5°
- choeur : 3 fermes.
- clocher en charpente.

Couverture :

- toit à 2 versants sur la nef et le choeur.
- toits en appentis sur les bas-côtés et la sacristie
- flèche octogonale à égoût retroussé.

CONCLUSION

Eglise du XIII<sup>e</sup> siècle composée primitivement d'une nef et d'un choeur à chevet plat ; à la fin du XV<sup>e</sup> siècle les Mypont y fondent, à gauche du choeur, une chapelle "en l'honneur de Dieu nostre créateur, de la benoïste Vierge Marie, et de sainte Brigide Vierge et de saint Sébastien", qui a un chapelain dès 1498 (cf. Clémencet). Les voûtes de la nef ont vraisemblablement été refaites au début du XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècles comme en témoignent la disparité des nervures des ogives, et le blason des Mypont sur la clef de la 3<sup>e</sup> travée ; celle du choeur est datée 1619. En décembre 1777 le curé de la paroisse écrit qu'il faut un plus grand espace pour contenir le peuple, et demande l'agrandissement de l'église "par le moyen d'une chapelle à construire parallèlement à une autre qui fut construite il y a environ vingt ans"; en fait on a détruit la chapelle existante et ajouté, vers 1779, les bas-côtés et la façade actuelle ainsi que la 1<sup>ère</sup> travée du vaisseau central ; les murs latéraux ont alors été percés d'arcades et d'oculi. A l'emplacement laissé libre à droite du choeur fut édifïée une sacristie provisoire détruite en 1849 pour faire place à une chapelle. L'abside et la nouvelle sacristie furent bâties au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (cf. historique).

## DOCUMENTATION

-----

- A.D. Côte d'Or. C 949 .- 1777. Correspondance des habitants de Puligny et du curé Lardet au sujet de la construction d'une chapelle pour agrandir l'église.
- A.D. Côte d'Or. II O 512/1.- 1851-1854. Reconstruction du choeur et de la sacristie.
- Archives paroissiales : Extrait du registre des délibérations du conseil de Fabrique du 7 avril 1850.
- B.M. Dijon. Description archéologique de la Côte d'Or, par René Epery. cf. Puligny.
- Dictionnaire topographique de la France ... t. IX, La Côte d'Or par A. Roserot, p. 317.
- Voies Romaines du département de la Côte d'Or et Répertoire Archéologique des arrondissements de Dijon et de Beaune publié par la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, Dijon, 1872, p. 212.
- BREDEAULT (Abbé G.). Supplément à Courtépée dans Société d'Histoire, d'Archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune, t. XIX, année 1894, p. 304.
- CLEMENCET (Abbé). Quelques mots sur Puligny et son église, Dijon, 1872.
- COURTEPEE (Abbé C.), BEGUILLET (E.). Description générale et particulière du Duché de Bourgogne, t. II, p. 343-344.
- DENIZOT (Abbé J.). Encyclopédie du département de la Côte d'Or, 1866, t. V, p. 183, (B.M. Dijon : mss).
- GUILLAUME (A.). La Côte d'Or, 1963, p. 121.

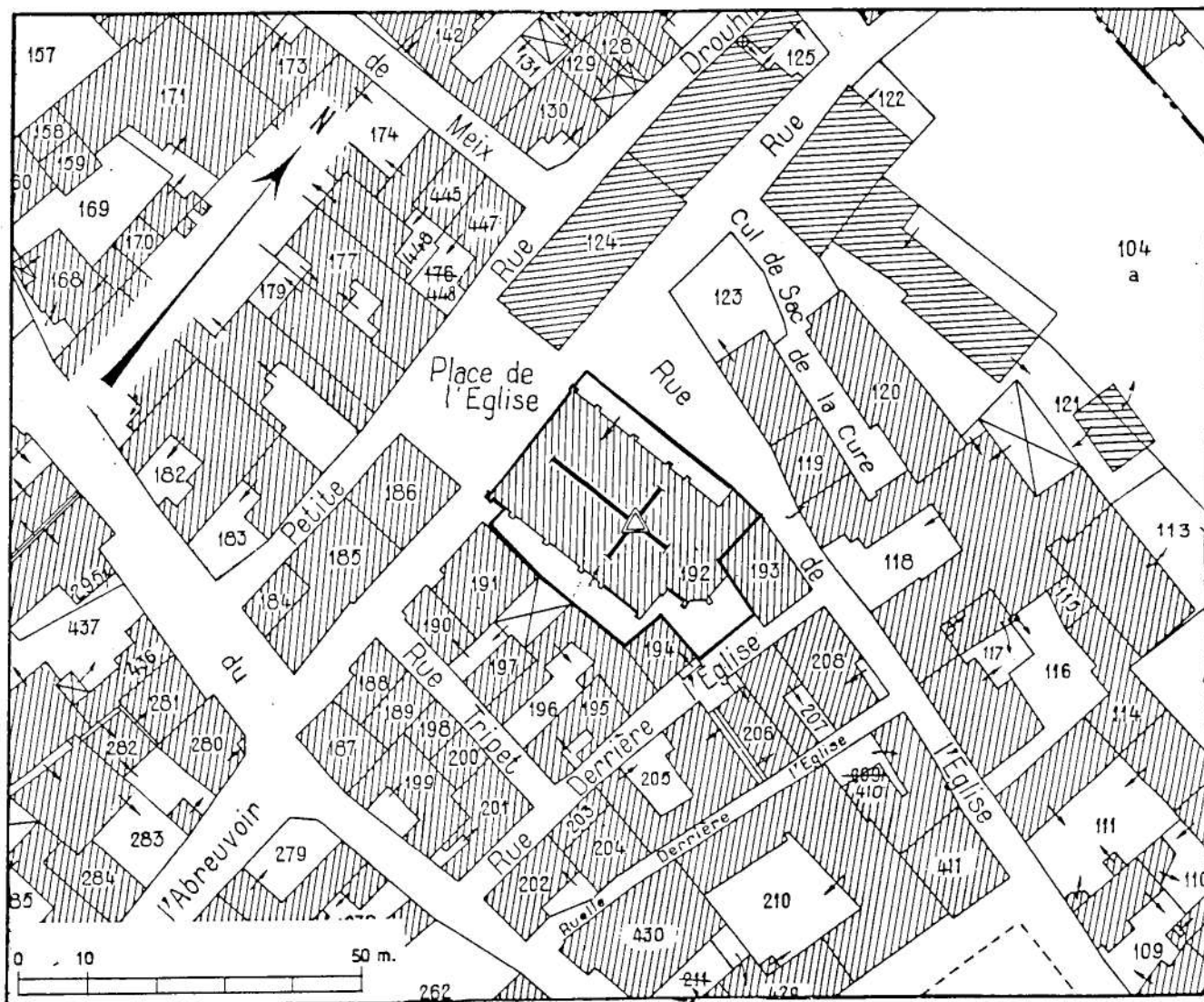
21 Puligny-Montrachet  
Eglise paroissiale de l'Assomption

Extrait du cadastre napoléonien, 1839, section B3, parcelle 267



Pl. I - Plan de situation et plan-masse.

Extrait du plan cadastral au 1:1000e, section AO de 1988.

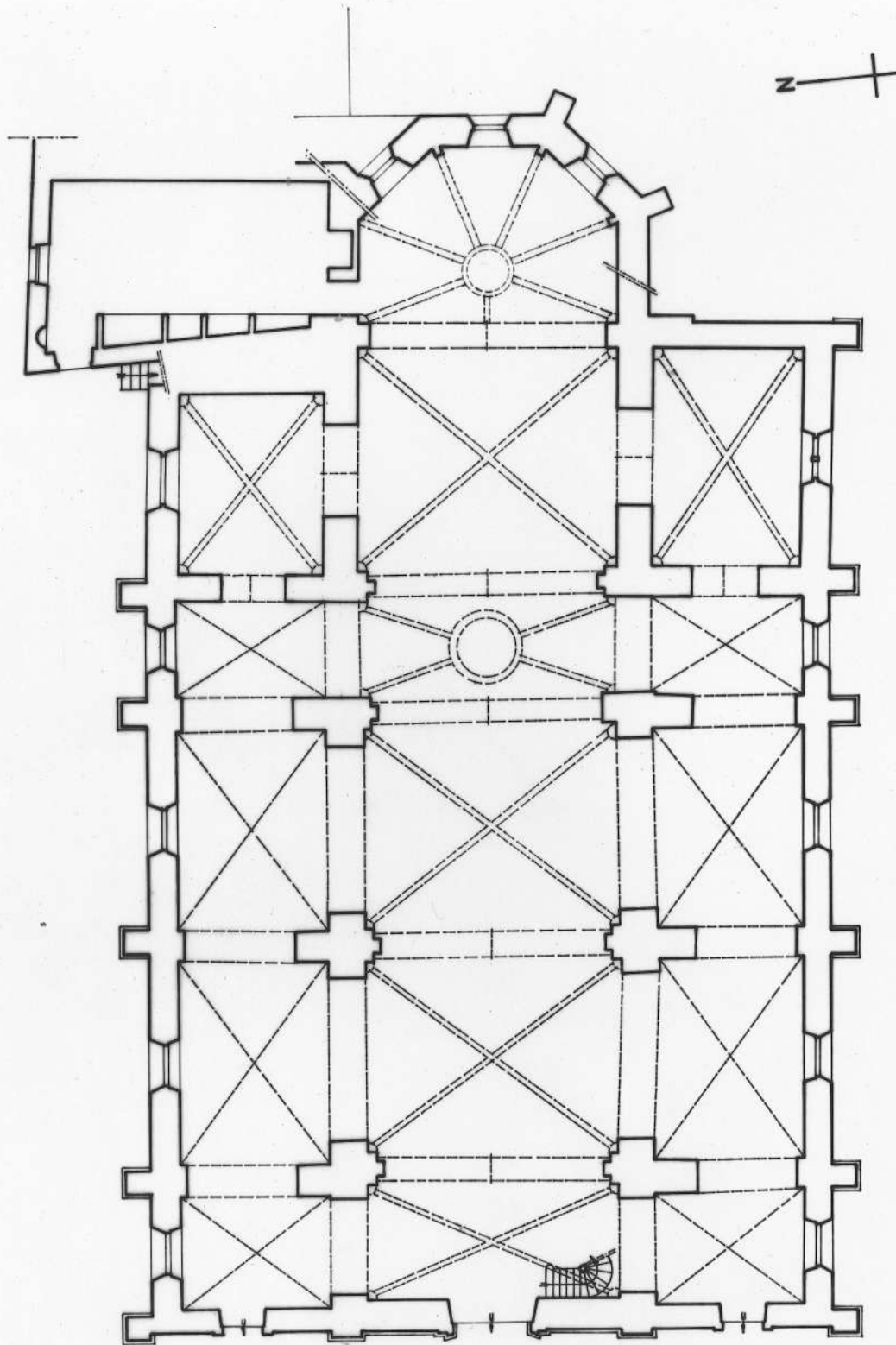




21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Plan  
(relevé A. Morelière - 1979)

81.21.255 P  
Cliché M. THIERRY  
2012 2100531 A 244  
Alain MORELIÈRE



0 5 10 20 m

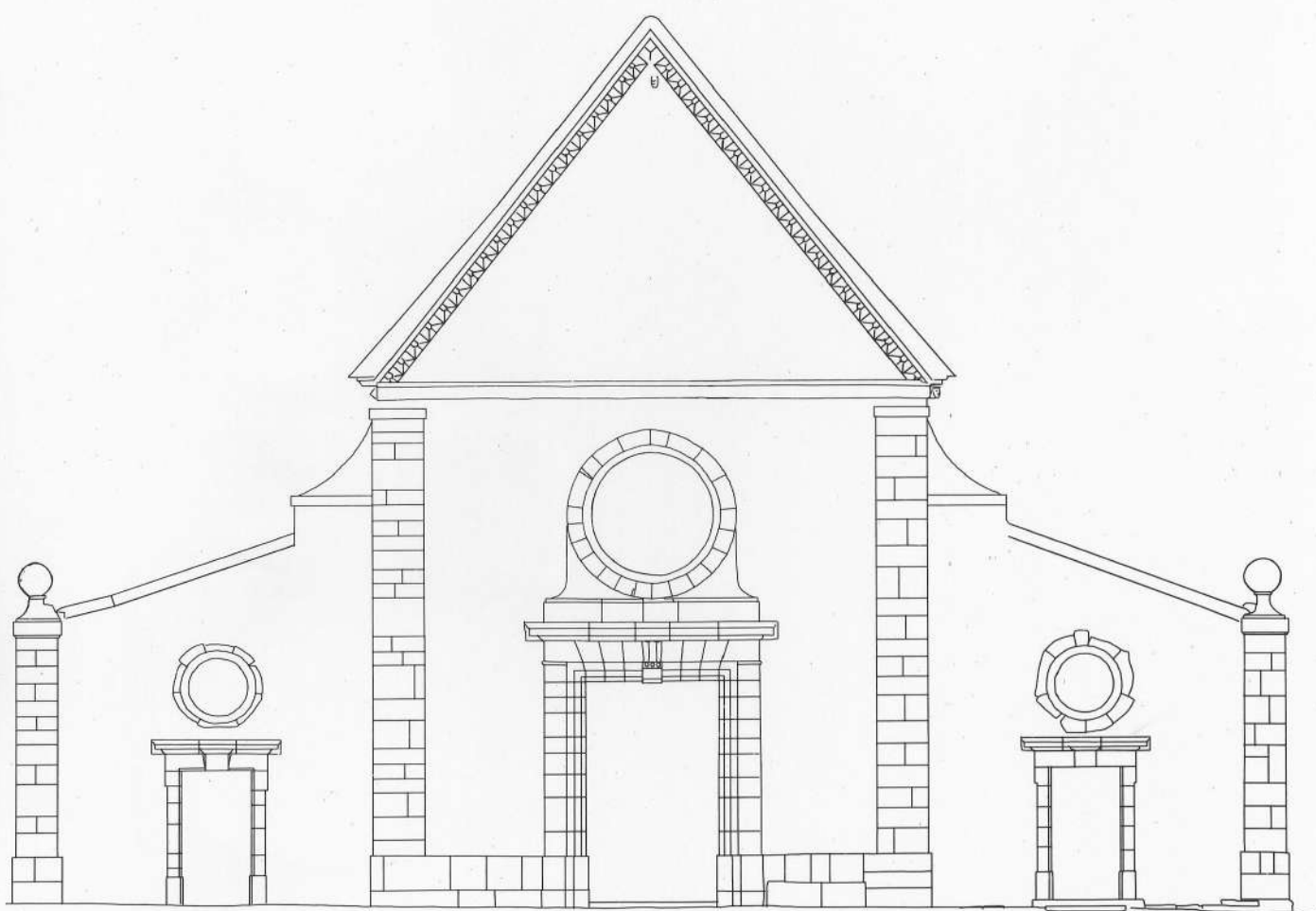
21. PULIGNY-MONTRACHET

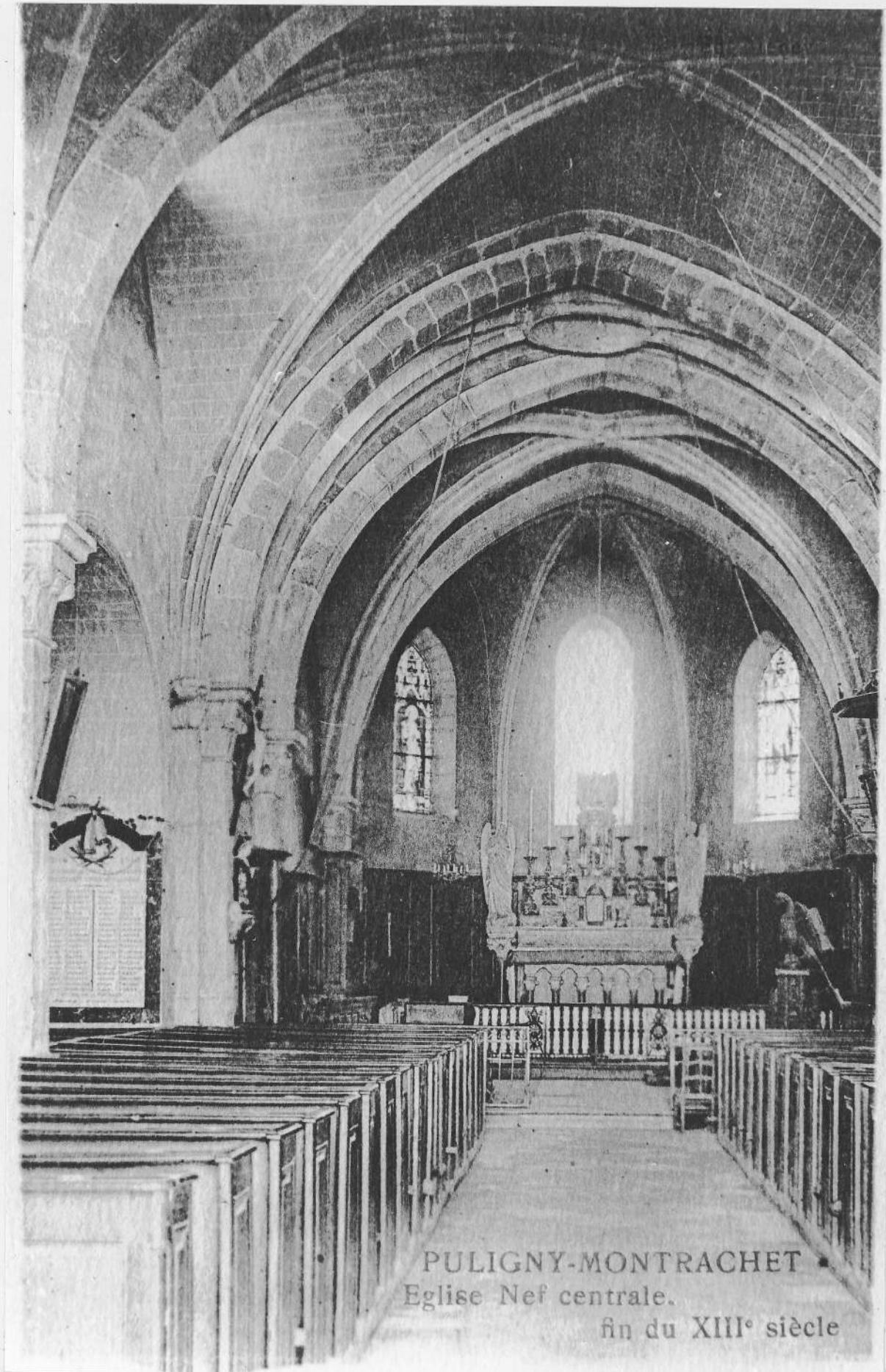
EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Elévation antérieure  
(relevé photogrammétrique - 1980)

81.21.282 P  
Cliché M. THIERRY

2012 21 03 532A444

Abn MORELIÈRE





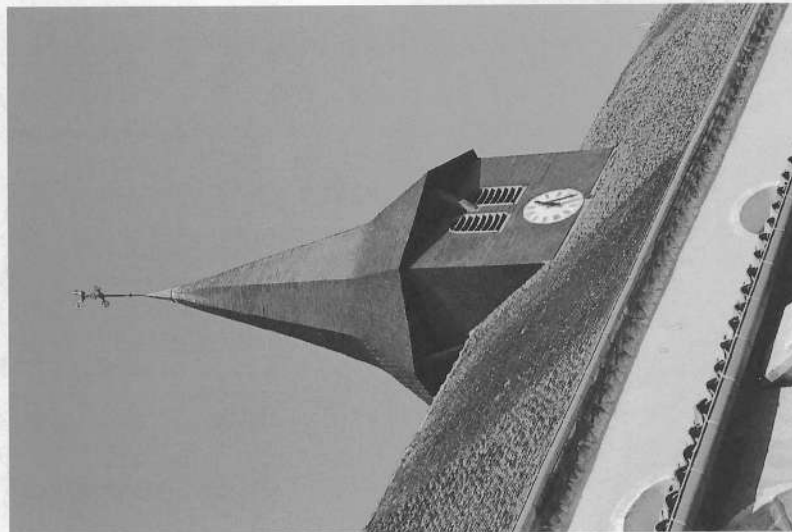
PULIGNY-MONTRACHET  
Eglise Nef centrale.  
fin du XIII<sup>e</sup> siècle



ivr26\_20122101016nuc4aq\_1



ivr26\_20122101017nuc4aq\_1



ivr26\_20122101018nuc2a\_1

21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
façade

78.21.1438 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
élévation gauche

78.21.1444 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
élévation gauche

78.21.1445 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Elévation droite

78.21.1442 V2  
Cliché J-L DUTHU





21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Chevet

78.21.1446 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
mur droit du choeur et mur postérieur  
de la chapelle droite

78.21.1447 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Clocher

78.21.1443 V2  
Cliché J-L DUTHU



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Tête sculptée à la partie supérieure  
du pignon

78.21.1439 X2  
Cliché M. ROSSO



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Tête sculptée à l'angle droit du  
pignon (face)

78.21.1440 X2  
Cliché M. ROSSO



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Tête sculptée à l'angle droit  
du pignon (profil)

78.21.1441 X2  
Cliché M.ROSSO



21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
vue d'ensemble depuis l'entrée

78.21.1448 V2  
Cliché J-L DUTHU







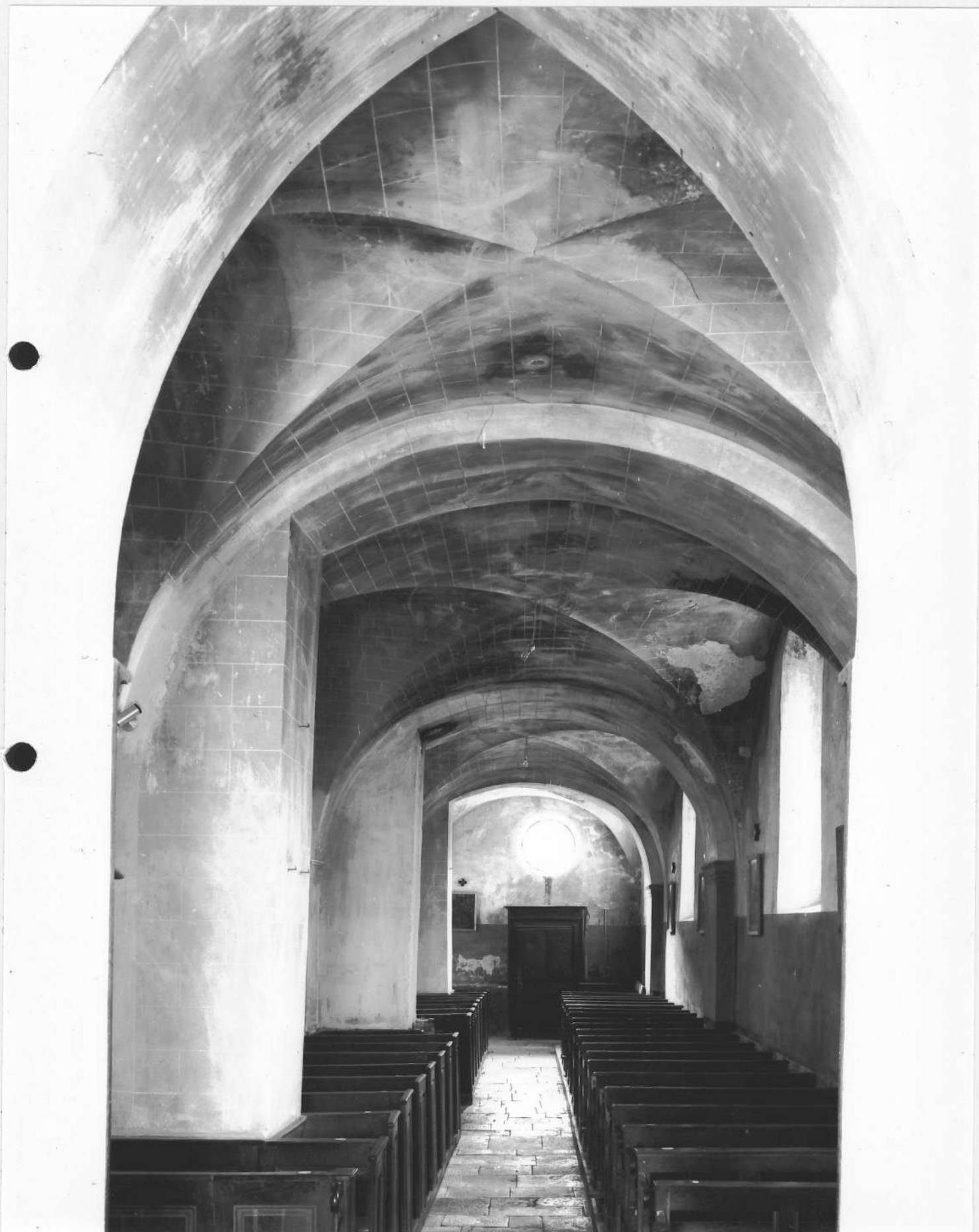


21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
bas-côté droit, vue depuis l'entrée

78.21.1451 V2  
Cliché M. ROSSO









21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
4ème arcade gauche de la nef

78.21.1459 X2  
Cliché M. ROSSO





21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Pilastre et culots entre la 3e et la  
4e travée de la nef, à gauche

78.21.1455 X2  
Cliché M.ROSSO





21. PULIGNY-MONTRACHET

EGLISE PAROISSIALE DE L'ASSOMPTION  
Culot de la chapelle gauche

78.21.1456 X2  
Cliché M. ROSSO

